



SITE WEB www.who.int

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int

Note à l'intention des médias OMS/15
27 juin 2006

LANCEMENT PAR L'OMS DES PREMIERES DIRECTIVES INTERNATIONALES DESTINEES A LA CREATION DE LIEUX SURS POUR NAGER ET SE BAIENER

Genève - Aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé les premières directives internationales jamais publiées sur les modalités de création de lieux sûrs pour nager et se baigner. Ces directives visent à protéger les baigneurs et les nageurs des risques associés aux piscines, aux installations thermales et autres aires de baignade récréative.

Partout dans le monde, la nage, la baignade et les installations thermales deviennent de plus en plus populaires. Cependant, alors que le nombre d'utilisateurs d'eau à des fins récréatives va croissant, les insuffisances dans la conception, la maintenance et la gestion des installations concernées et leur mauvaise utilisation font augmenter le risque de traumatisme rachidien, de maladie et même de décès. Les faits et l'expérience accumulés montrent que nombre de ces accidents et beaucoup de ces maladies pourraient être évités par des mesures simples et applicables.

Les nouvelles directives de l'OMS apportent des informations conformes à l'état de la technique sur les moyens permettant de garantir la sécurité des piscines, des installations thermales et autres aires de baignade récréative. Les *Guidelines for Safe Recreational Water Environments: Swimming Pools and Similar Environments* contiennent à la fois des valeurs spécifiques pour les différents contaminants et une série de meilleures pratiques recommandées pour appuyer une gestion et une utilisation sans risque des étendues d'eau à usage récréatif, des piscines et des installations thermales et prévenir des maladies et des lésions évitables. Elles envisagent une gamme étendue de dangers, dont l'utilisation incorrecte des installations à usage récréatif, ainsi que les possibilités d'améliorer ces installations pour prévenir les noyades et les traumatismes, les risques liés à la qualité de l'eau, la contamination des installations telles que les piscines et les jacuzzis et la détérioration de la qualité de l'air des locaux de baignade.

Les directives attirent l'attention sur des mesures simples et applicables, dont l'efficacité en matière de protection de la santé est avérée. Parmi ces mesures, on peut mentionner : une surveillance efficace par des surveillants de baignade, capables de limiter ou de prévenir divers problèmes de santé, une amélioration de la qualité de l'eau et une gestion de la ventilation, pouvant permettre de maîtriser l'exposition à des produits chimiques, ainsi qu'une meilleure prise en charge des "rejets fécaux accidentels par les enfants" et des flambées de maladie qu'ils peuvent provoquer.

Comme l'a indiqué le Dr Maria Neira, Directeur du Département Santé publique et environnement de l'OMS, "Nous observons dans le monde entier et tout au long de l'année une utilisation toujours grandissante des rivières, des lacs, des piscines, des installations thermales et autres installations destinées à la baignade, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Bien qu'en principe il s'agisse d'une évolution positive du point de vue sanitaire, ses bénéfices sont malheureusement minorés par l'augmentation des taux de décès, de traumatismes et de maladies associés à cette utilisation. Il est pourtant possible de prévenir une proportion importante de ces maladies, de ces invalidités et de ces décès. Les présentes Directives font partie des efforts de l'OMS pour sauver des vies et prévenir les traumatismes et les maladies.

L'objectif des installations telles que les piscines et les établissements thermaux est de permettre aux gens d'accéder à toutes les possibilités de jouir de l'activité aquatique qu'ils ont choisie, qu'il s'agisse d'entretenir leur forme physique, de s'amuser ou de cultiver l'amitié dans des conditions saines et sûres. Selon Alan Whelpton, Président de la Fédération internationale de sauvetage aquatique, le lancement de ces Directives contribuera à une prise en charge et une protection plus efficaces des usagers et les secouristes du monde entier félicitent l'Organisation mondiale de la Santé d'avoir pris cette initiative.

Parmi les principaux risques infectieux pour les utilisateurs d'une eau à usage récréatif de qualité insuffisante, figurent les flambées de gastro-entérite associées à la présence, par exemple, de *Cryptosporidium* ou de *E. Coli* et celles d'autres maladies liées à la présence de *Legionella spp*¹ dans les piscines, les installations thermales et les baignoires de balnéothérapie.

Une association claire a été établie entre la maladie due à *Cryptosporidium* (que l'on trouve dans les fèces humaines) et liée à l'utilisation des piscines d'une part et une mauvaise gestion de l'utilisation des piscines par les enfants d'autre part, les flambées uniques pouvant être importantes. Il a été rapporté, par exemple, qu'une flambée intervenue récemment aux États-Unis d'Amérique avait touché au moins 1800 personnes et provoqué la fermeture d'un parc aquatique entier.

M. John Singh, Directeur du Caribbean Environmental Health Institute, a ajouté que cette initiative de l'OMS était appréciée et opportune et que pour des régions comme les Caraïbes, qui dépendent maintenant du tourisme tout au long de l'année et où la demande saisonnière peut varier fortement de la période de Noël et des pics estivaux aux creux de l'hiver et de la saison des cyclones, elle fournit un accès aux meilleures pratiques pour gérer de la manière la plus efficace et la plus sûre possible les piscines et autres installations touristiques.

Dans des circonstances normales, les flambées de légionellose sont d'une ampleur relativement faible en comparaison de celles provoquées par d'autres agents microbiens, mais elles sont aussi souvent plus dangereuses. Dans plusieurs études, on a isolé la bactérie *Legionella spp.* dans l'eau d'installations thermales. Une étude menée au Portugal par exemple a conduit à l'identification de 288 isollements de *Legionella* provenant de 14 sites. La France, le Japon et l'Espagne ont également signalé la présence de bactéries *Legionella spp* dans des thermes naturels. Le grand nombre d'échantillons positifs indique un risque potentiel pour les utilisateurs d'eau thermale, notamment pour ceux soumis à un traitement par inhalation faisant appel à ce type d'eau, ceux utilisant des jacuzzis, des thermes naturels ou ceux prenant des douches.

¹ Les *Legionella spp.* sont des bactéries hétérotrophes que l'on trouve dans une grande variété d'environnements aqueux et qui peuvent proliférer à des températures supérieures à 25°C. Elles peuvent se développer dans des jacuzzis et des équipements associés mal entretenus. *Legionella spp.* peut aussi se multiplier sur les matériaux filtrants tels que le charbon actif sous forme granulaire. Cependant, l'exposition à *Legionella* peut être prévenue par l'application de dispositions gestionnaires de base. Ces bactéries se transmettent par l'intermédiaire d'aérosols dans lesquels ils sont présents et peuvent entraîner une légionellose (maladie grave qui touche dans la plupart des cas des personnes de plus de 50 ans) ou une forme atténuée et pseudo-grippale de fièvre de Pontiac, souvent confondue avec la grippe.

Plus de 60 experts issus de 20 pays ont participé à l'élaboration de ces directives. Celles-ci sont destinées à divers acteurs ayant un intérêt à garantir la sécurité des piscines et des environnements récréatifs similaires à base d'eau : autorités nationales et locales; propriétaires; exploitants et concepteurs d'installations (publiques, semi-publiques et domestiques); groupements d'intérêts spéciaux, professionnels de la santé publique, scientifiques et chercheurs.

Ces directives complètent le volume I de la même série : Guidelines for safe recreational water environments (coastal and freshwaters) - et concernent aussi la publication de l'OMS intitulée Water Recreation and Disease, Plausibility of Associated Infections : Acute Effects, Sequelae and Mortality.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Gregory Hartl, Communication, Développement durable et milieux favorables à la santé, OMS Genève (tél. : (+41) (0) 22 791 4458, portable (+41) (0) 79 203 6715, courriel : hartlg@who.int). Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond, ainsi que d'autres renseignements sur le sujet sont accessibles sur Internet à partir de la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int/>.

Les journalistes peuvent aussi s'adresser aux personnes dont les noms figurent ci-dessous :

1) Conseillers régionaux de l'OMS pour l'eau et l'assainissement :

Région africaine : Dr Ahmed Nejjar, Administrateur chargé de la salubrité de l'environnement, OMS/AFRO, Brazzaville, tél. : +47 241 39271, courriel : nejjars@afro.who.int

Région des Amériques : M. Henry Salas, Conseiller régional, Ressources en eau pour la santé publique, tél. : +51 1 437 7019, courriel : hsalas@paho.org

Région de l'Asie du Sud-Est : M. Han Heijnen, Ingénieur sanitaire, tél. : +91 11 2337 4418, courriel : hanheijnen@gmail.com

Région européenne : M. Roger Aertgeerts, Conseiller régional, Eau et assainissement, tél. : +39 06 487 7528, courriel : rae@ecr.euro.who.int

Région de la Méditerranée orientale : Dr Houssain Abouzaid, Coordonnateur, Egypte, tél. : +20 2 670 2362, courriel : azaidh@emro.who.int

Région du Pacifique occidental : M. Terry Thompson, tél. : +63 2 528 9890, courriel : thompson@wpro.who.int

2) Liste des experts techniques nationaux à contacter pour une interview :

EUROPE

Allemagne : Christiane Höller, Bayerisches Landesamt für Gesundheit und Lebensmittelsicherheit, Sachgebiet Hygiene; Veterinärstrasse 2, 85764 Oberschliessheim, Allemagne, tél. : +49 (89) 31 560 236, courriel : christiane.hoeller@lgl.bayern.de

Espagne : Maria Jose Figueras, Universitat Rovira i Virgili, Facultat de Medicina i Ciències de la Salut, Unitat de Microbiologia y Microbiologia, Sant Llorenç 21, 43201 Reus, Espagne, tél. : +34 (9) 77 75 9321, courriel : mariajose.figueras@urv.net

Grèce : Athena Mavridou, Ecole nationale de santé publique, Département de microbiologie, 196 Alexandra Ave, 11521 Athènes, Grèce, tél. : +30 (1) 644 4260, courriel : amavrid@asph.ariadnet.gr

Royaume-Uni : Brian Guthrie, Pool Water Treatment Advisory Group, Field House, Thrandeston near Diss, Norfolk IP21 4BU, Royaume-Uni, tél. +44 (1379) 783 678, courriel : Guthrie@pwtag.org

Suède : Thor-Axel Stenström, Institut suédois de lutte contre les maladies infectieuses, Centre collaborateur de l'OMS pour la légionellose, Swedish Ins. for Infectious Disease Control, Lundagatan 2, S-105 21 Stockholm, tél. : +46 (8) 457 2469, courriel : thor-axel.stenstrom@smi.ki.se

AUSTRALIE

Australie : Norman Farmer, Education Committee, International Life Saving Federation, PO Box 7305 Karingal Centre Victoria 3199, Australie, tél. : +61 (0)3 9785 9368, télécopie : +61 (0)3 9785 9384, courriel : nfarmer@bigpond.net.au

Note à l'intention des médias OMS/15

Page 4

Australie : Paul Stevensen, Stevensen & Associates Pty Ltd, 7/33 Ryde Road, Pymble, NSW 2073, PO Box 1047, Pymble Business Centre, NSW 2073, Australie, tél. : +61 (02) 9880 2822, télécopie : +61 (02) 9880 2833, courriel : engineers@stevenson.net

ASIE

Japon : Takuro Endo, Institut national des Maladies infectieuses, Ministère de la Santé et du Bien-Etre, 1-23-1 Toyama, Shinjuku-ku, Tokyo 162 8640, Japon, tél. : +81 (3) 52 85 1111 x 2371, courriel : tendo@nih.go.jp

ASIE DU SUD

Singapour : Pranav Joshi, Ops Intelligence and Analysis (Hygiene), Environmental Health Department, The National Environment Agency, Environment Building, 40 Scoots Road # 21-00, Singapore 228231, tél. : (65) 673 19 139, télécopie : (65) 673 45 787, courriel : Pranav.JOSHI@nea.gov.sg

CARAIBES

Vincent Sweeney, Caribbean Environmental Health Institute, P.O. Box 1111 ; Castries, St. Lucia, tél.: +1 (758) 453 2931, courriel : vsweeney@cehi.org.lc

AFRIQUE

Afrique du Sud : Willie Grabow – Emeritus Professor, Department of Microbiology, University of Pretoria, 10 Kamdeboo, Bakkielaan; 0041 The Willows, Pretoria, Afrique du Sud, téléphone/télécopie : (+2712) 807-2351, courriel : wgrabow@icon.co.za

Kenya : Charles Mbogo, International Centre of Insect Physiology and Ecology, PO Box 30772, Nairobi, Kenya, tél. : 254-2-861680, télécopie : 254-2-860110

AMERIQUE DU NORD

Etats-Unis d'Amérique : Chris Brewster, Président – Région des Amériques, International Life Saving Fed, 3850 Sequoia Street, San Diego, CA 92109-6518, Etats-Unis d'Amérique, tél. : +1 (858) 581 1221, courriel : brewster@lifesaver1.com

Etats-Unis d'Amérique : Joe Cotruvo, Joseph Cotruvo Associates/NSF International Collaborating Centre, 5015 46th St., N.W., Washington, D.C. 20016, Etats-Unis d'Amérique, tél. : +1 (202) 362 3076, courriel : joseph.cotruvo@verizon.net

Etats-Unis d'Amérique : Christine Branche, National Center for Injury Prevention and Control; Centers for Disease Control and Prevention, U.S. Department of Health and Human Services, 4770 Buford Highway, NE, Mailstop, K-63, Atlanta, Géorgie 30341-3724, Etats-Unis d'Amérique, tél. : +1 (770) 488 4652, courriel : cbranche@cdc.gov